



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 29 avril 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Au cours du week-end du 27 au 28 avril 2024, 66 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 3 pour conduite sous produits stupéfiants, 10 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, 6 pour défaut de contrôle technique et 6 pour usage de téléphone au volant.

13 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 13 automobilistes sur 61 contrôlés ont été verbalisés notamment : 1 pour non port de la ceinture de sécurité, 2 pour usage de téléphone au volant, 6 pour non port du casque, 2 pour défaut de contrôle technique, 1 pour défaut de permis de conduire et 1 pour non mutation de carte grise.

1 véhicule a été immobilisé.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.